



FUSION OU REPRISE DE TROUPEAU / INSTALLATION

Intégrer la santé/le sanitaire dans votre projet



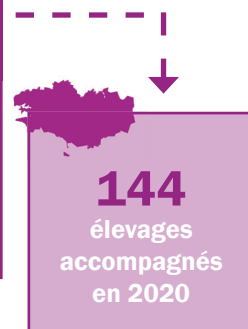
V1-09/2020



**Vous avez le projet de reprendre un troupeau ?
Vous prévoyez de regrouper 2 troupeaux ?
Vous projetez d'intégrer une exploitation avec ou sans reprise d'animaux ?**

Pourquoi prendre en considération la santé/le sanitaire dans votre projet ?

>Le regroupement de 2 troupeaux ou le changement de conduite lors d'une reprise est un stress qui peut faire exploser un problème existant et/ou faire émerger des soucis sur des animaux a priori en bonne santé.
>La connaissance des statuts sanitaires de troupeau est un paramètre stratégique dans la réussite de votre projet.



Coût moyen d'un statut sanitaire de troupeau complet < 150 €

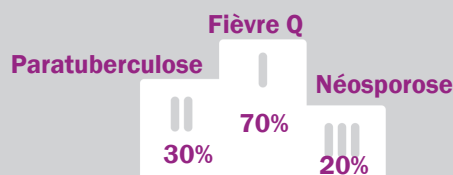
Quel impact des risques sanitaires les plus fréquents ?



- > BVD = 12 300€ en 1 année*
- > Paratuberculose = 4 800€/an*
- > Néosporose = à l'origine d'1 avortement sur 5 chez les bovins

* Source GDS Bretagne (2016) pour un élevage de 60 vaches

Fréquence de détection des maladies : dans cette action



>> Préserver la santé de vos animaux est notre objectif



Nous vous accompagnons dans un protocole santé développé par nos vétérinaires, dans un objectif technico-économique optimisé :



- > Analyser vos résultats et se projeter dans votre future structure (optimisation des bâtiments, organisation du travail)
- > Approfondir l'appui technique sur les volets les plus sensibles (boiteries, mammites, maladies néonatales, ...) et hiérarchiser les adaptations à prévoir
- > Produire un état de situation sanitaire à moindre coût vis-à-vis des principales pathologies contagieuses et proposer les solutions de maîtrise adaptées
- > Suivre le démarrage du nouveau troupeau et valider la prévention mise en œuvre



6 mois avant

3 mois avant

3 mois après



Pour les adhérents :

- > Accompagnement technique et prélèvements par le conseiller compris dans la cotisation
- > Analyses prises en charge à **100%**
- > Prélèvements par le vétérinaire remboursés (**22,40€/déplacement et 2,55€/prélèvement**)